

PARIS-SUD INFOS

LA LETTRE D'INFORMATIONS DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SUD

PRÉSENTATION DE LA MISS

Un lieu pour s'initier aux sciences



À LA UNE // VIE DE L'ÉTABLISSEMENT // VIE DES PERSONNELS // DU CÔTÉ DE LA RECHERCHE
FORMATION ET VIE ÉTUDIANTE // VERS L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY // PRIX ET DISTINCTIONS

sommaire

3 // À LA UNE

Schéma Directeur Numérique :
du nouveau sur le web et le webmail

5 // VIE DE L'ÉTABLISSEMENT

Succès pour la 1^{ère} journée régionale dédiée à la
Réussite en licence

Les docteurs de Paris-Sud à l'honneur, quatrième
cérémonie de remise des diplômes de doctorats

Les projets de Paris-Sud au sein du CPER

La Fondation Paris-Sud Université a levé un million
d'euros de dons

7 // VIE DES PERSONNELS

Nouveaux arrivants au sein
des services centraux et des composantes

Charte des CDD

8 // DU CÔTÉ DE LA RECHERCHE

La Déclaration d'Helsinki a célébré ses 50 ans !

9 // FORMATION ET VIE ÉTUDIANTE

Apprentis et entreprises :
un forum pour mieux se connaître

Rencontre avec le nouveau VP Etudiant

Un nouveau président à la FAPS

Festival étudiant de Paris-Sud

Editions de la rentrée - les nouveautés

11 // VERS L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

Le PROTO 204

Maison d'Initiation et de Sensibilisation
aux Sciences (MISS)

13 // PRIX ET DISTINCTIONS

édito

par **Jacques Bittoun**

Président de l'Université Paris-Sud

À l'heure où j'écris ces lignes, l'ensemble des dix-neuf membres fondateurs de la Communauté d'Universités et Établissements (ComUE) ont adopté ses statuts sous le nom d'Université Paris-Saclay. Je m'en réjouis et mesure le chemin parcouru depuis les premières réflexions qui ont conduit à ce résultat.

Ce succès est le fruit d'un travail collectif porté par nombre d'entre vous, chercheurs, enseignants-chercheurs, ingénieurs, techniciens, personnels administratifs et étudiants. Vous avez été nombreux à vous impliquer au sein des différents groupes de travail qui ont permis de dépasser les clivages habituels pour construire, ensemble, un nouveau modèle original associant nos trois types d'institutions d'enseignement supérieur et de recherche français : grandes écoles, universités et organismes de recherche. Je tiens à vous en remercier chaleureusement. Le processus engagé va se poursuivre durant les prochains mois avec, après l'avis du CNESER puis la parution du décret de la ComUE, la mise en place des structures de gouvernance.

Sachez également que j'ai entendu l'inquiétude que certains d'entre vous peuvent éprouver devant ces évolutions et qui s'est notamment traduite par l'adoption d'une motion par le Conseil d'administration de notre Université à l'issue du vote des statuts de la ComUE le 23 juin dernier. Ces inquiétudes expriment le souci légitime de voir perdurer nos valeurs universitaires dans ce rapprochement d'établissements. Comme je l'avais écrit dans ma profession de foi, je suis convaincu que la formation universitaire est la meilleure que l'on puisse donner à nos jeunes, parce qu'elle se situe à la source même de la connaissance. Le haut niveau de notre Recherche est le garant du niveau et de l'actualité de notre enseignement accessible à tous. Comme je m'y étais engagé en me portant candidat à la présidence de l'Université Paris-Sud, je compte bien défendre ces valeurs et contribuer à les inscrire au cœur de la future Université Paris-Saclay. En particulier, l'association de tous ces établissements autorisera des passerelles nombreuses offrant à nos étudiants une large palette de parcours et de niveaux où chacun pourra trouver la formation qui lui sera nécessaire pour atteindre dans la société la place qui lui revient.

De statuts il fut encore question en ce mois de juillet. En effet, nous avons dû mettre les statuts de Paris-Sud en conformité avec la loi sur l'enseignement supérieur et la recherche du 22 juillet 2013, au plus tard un an et un jour après son vote. Des échanges avec le rectorat nous ont prouvé que l'absence de mise en conformité de nos statuts au 23 juillet était une cause de fragilité juridique de toutes nos décisions à compter de cette date. C'est pourquoi nous avons dû procéder à un vote selon un calendrier bousculé et resserré. Je le regrette et l'université Paris-Sud méritant mieux qu'une adoption à la va-vite de ses statuts, la procédure sera renouvelée dès la rentrée afin de permettre les échanges et la réflexion que mérite la mise en place des statuts d'une grande université comme la nôtre.

La rentrée de septembre sera donc dense avec la mise en place, maintenant tout à fait concrète, de l'Université Paris-Saclay et, en parallèle, la poursuite des chantiers qui nous sont propres, qu'ils soient issus du Schéma directeur numérique ou de la réorganisation de nos méthodes de gestion.

C'est un nouveau pan de notre histoire que nous allons désormais pouvoir écrire. Soyons en fiers et optimistes.

En cette fin d'année universitaire, je souhaite à chacun d'entre vous de très bonnes vacances d'été, pleines de joies et de repos bien mérités !



PARIS-SUD INFOS est édité par l'Université Paris-Sud

- Directeur de la Publication : Jacques Bittoun
- Directrice de la Rédaction : Brigitte Bourdon
- Rédactrices : Gaëlle Degrez, Emmanuelle Louis
- Secrétaire de rédaction : Claire Molle-Denaud

- Infographiste : Pierre Alvaïsse
- Photos : Lionel Antoni, Marie Beuneu, Brigitte Eymann - Académie des sciences, Alain Gervais, Jean-René Lecompt, Claire Molle-Denaud, Anne-Karine Nicolas, 123RF, DR.

- Photo couverture : M. Lecompt

Contact : redaction.psi@u-psud.fr

UNIVERSITÉ
**PARIS
SUD**

Comprendre le monde,
construire l'avenir®

Schéma Directeur Numérique : du nouveau sur le web et le webmail

Dans le cadre des travaux concernant l'élaboration du schéma directeur numérique –SDN de l'université, un nouveau site web et sa plateforme d'actualités ont été ouverts en mai dernier tandis que le nouveau cadre de la messagerie (webmail) de l'université était choisi en juin.

Un nouvel essor de la communication digitale dédiée aux publics externes

Le 21 mai dernier, l'Université Paris-Sud a lancé son nouveau site d'actualités et une nouvelle version de son site Internet. Un travail qui s'intègre dans une stratégie web globale. En 2011, année de ses 40 ans, l'Université Paris-Sud, a conduit une réflexion sur son identité et ses valeurs, qui a abouti à la refonte du logo, à la création d'une signature (« Comprendre le monde, construire l'avenir ») et à la définition d'une nouvelle charte graphique. Le site institutionnel n'avait subi qu'un léger lifting, sans véritable refonte graphique. Depuis le 21 mai dernier, c'est désormais chose faite. Premier outil de communication en termes de visibilité (1 000 000 de pages vues par mois), le site web institutionnel constitue souvent le premier contact avec l'Université Paris-Sud et joue un rôle important dans son attractivité. Outre la mise aux normes du site web, notamment vis-à-vis de l'accessibilité, les principaux objectifs de cette refonte était de moderniser l'image de l'Université Paris-Sud, en accord avec ses valeurs, mais aussi de faciliter l'accès aux contenus pour les différents publics cibles, d'améliorer l'intégration des sites rattachés à l'Université Paris-Sud et

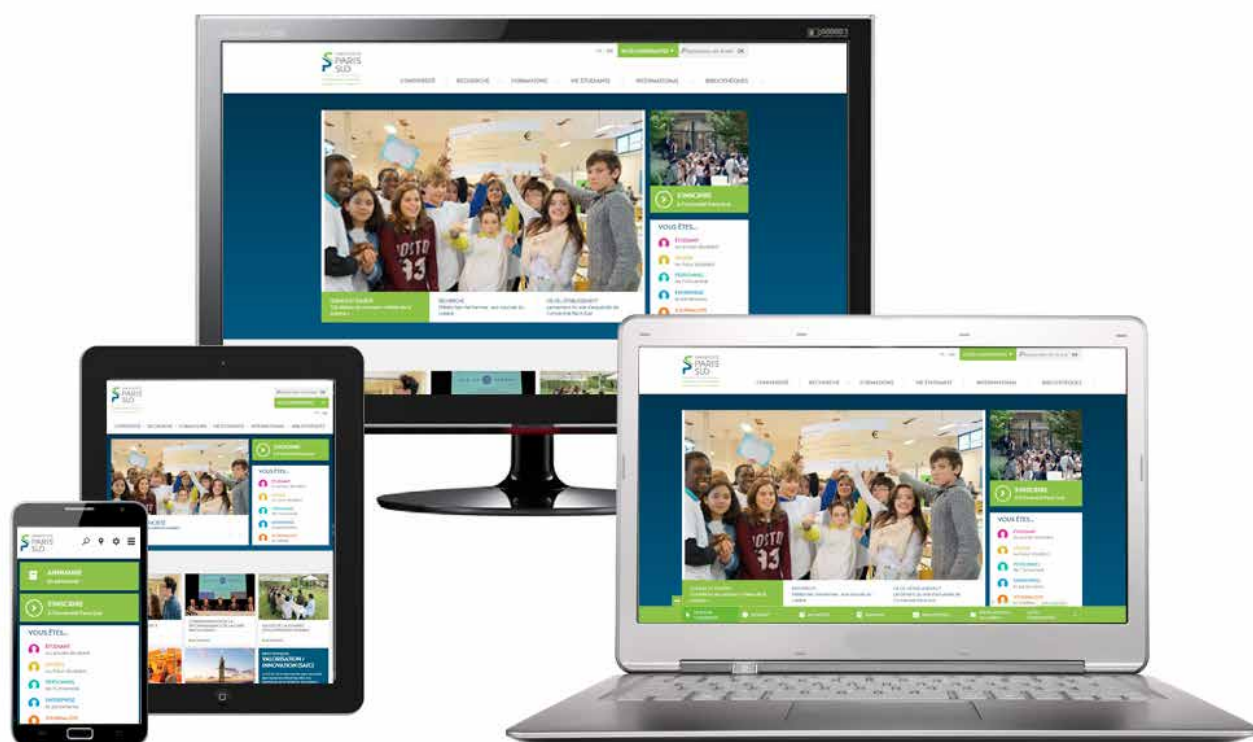
d'adapter l'affichage du site aux supports actuels (tablettes et smartphones). Le travail d'adaptation de la nouvelle charte aux outils et contenus de l'Université Paris-Sud a été effectué en interne, en collaboration avec l'ensemble des composantes (UFR, IUT, école d'ingénieur) et services de l'université.

Un site spécialisé pour présenter les actualités

En parallèle de cette refonte graphique, un nouveau site web dédié à l'actualité de l'Université Paris-Sud et de ses composantes a été créé pour mettre en valeur la richesse et la diversité des activités de l'université dans tous ses domaines. Animé par une rédaction dédiée au sein de la Direction de la Communication, la plateforme d'actualité est nourrie par un réseau de contributeurs constitué notamment par les chargés de communication répartis au sein des services centraux ou dans les composantes. Les articles rédigés et mis en lignes peuvent ensuite être réutilisés sur les sites des composantes et partagés sur les différents supports de communication, y compris papier. Ils sont également largement diffusés sur les réseaux sociaux, ce qui leur donne une meilleure visibilité.

> Site web : www.u-psud.fr

> Site d'actualités : www.actus.u-psud.fr



Zimbra, le nouveau webmail de Paris-Sud



Zimbra, la future solution de messagerie et d'agendas partagés de l'Université a été présentée lors du Conseil d'administration du 7 juillet, dans le cadre du bilan d'avancement du Schéma Directeur Numérique (SDN) de l'établissement réalisé par Lydiane Nabec Vice-Présidente Organisation, politique numérique et systèmes d'information.

Nicolas Babut, responsable de la Direction de l'informatique de Paris-Sud répond à nos questions.

Quelles sont les raisons qui vous ont amené à étudier une solution de remplacement à notre système de messagerie actuel ?

Le système de messagerie de l'université a 10 ans et arrive en bout de course. Il doit faire face à l'évolution des usages, à l'augmentation de la mobilité et à une volumétrie en croissance exponentielle, sans avoir été conçu pour cela. Il y a dix ans, on dénombrait environ 20 000 utilisateurs actifs, aujourd'hui nous dimensionnons le système pour 40 000 utilisateurs et plus de 30 To de données. Les échanges par messagerie ont connu un développement constant remplaçant peu à peu les échanges classiques par courriers « papier » et même par téléphone, la messagerie devenant ainsi l'outil principal par lequel transite la plupart des données métier. Pour répondre à ces nouveaux usages, des solutions adaptées doivent en permanence être proposées aux acteurs de l'université, tout en assurant la protection des données sensibles et personnelles. Dans la même logique, la solution de Gestion Electronique de Documents (GED) Microsoft Sharepoint est actuellement en cours de conception et commencera à être déployée sur l'établissement en 2015.

Quelles sont les plus importantes nouveautés qu'apporte Zimbra ?

Ce qui est très nouveau, ce sont toutes les possibilités de partage : mails, agendas, carnets d'adresses ou documents

privés. En fait, il est possible de tout partager et cela se fait en fonction des besoins de chaque utilisateur. Grâce à Zimbra et à son interface web ergonomique, il est désormais possible par exemple d'organiser des prises de réunions ou de rendez-vous en lançant des invitations et des rappels automatiques. L'agenda connecté à l'annuaire permet de connaître les disponibilités des personnes avant de valider une date de réunion. Il permet de partager des dossiers de messagerie ou un calendrier avec les collègues de son choix. L'autre fonctionnalité majeure est l'intégration avec la plupart des smartphones, donnant ainsi la possibilité d'accéder depuis n'importe où à ses messages, aux carnets d'adresses, à l'annuaire de l'université et à son propre agenda en bénéficiant d'une synchronisation automatique et simultanée. Cette nouvelle plate-forme conduit donc à simplifier la gestion de ses échanges professionnels au quotidien.

Quel a été le processus de validation du choix de l'outil ?

Le choix de cette plate-forme s'est naturellement inscrit dans le cadre de la construction du Schéma directeur numérique (SDN) de l'université. Avec Christel Godart, coordonatrice des métiers du SDN, nous avons élaboré une grille de critères d'évaluation des solutions existantes sous trois aspects : usages, techniques et coûts.

Trois instances ont validé le choix selon ces trois types de critères : le Comité des utilisateurs des moyens informatiques (CUMI) pour les usages, le Comité d'architecture du Système d'information pour les aspects techniques, et la gouvernance SDN pour les coûts. Zimbra s'est ainsi révélé être la solution la plus pertinente.

Aujourd'hui, Zimbra est choisi : qu'en est-il du plan de déploiement ?

Durant le mois de juillet, la plate-forme de « production » sera déployée pour la Maison des Etudes et la direction de l'établissement, remplaçant ainsi la plate-forme « pilote ». Puis, la phase de déploiement global se déroulera tout au long du dernier trimestre de l'année 2014 auprès des composantes (laboratoires inclus), des services centraux et communs, puis des étudiants à partir de janvier pour finalement s'étendre aux 40 000 utilisateurs concernés début février 2015.

> Contact :

Nicolas Babut, Direction de l'Informatique
nicolas.babut@u-psud.fr



Succès pour la 1^{ère} journée régionale dédiée à la Réussite en licence

Une journée régionale de réflexion sur la réussite en Licence s'est tenue le 3 juin dernier, sur le campus universitaire d'Orsay.



Organisée par le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation (Scuio) de la Maison des Etudes de l'Université Paris-Sud, en lien avec le

réseau des SCUIO-IP des 17 universités d'Ile-de-France, cette journée régionale de réflexion sur la réussite en licence a permis

à quelques 120 participants de confronter leurs expériences, d'échanger sur les problèmes rencontrés et les solutions mises en œuvre dans l'objectif de mutualiser les bonnes pratiques.

Geneviève Fioraso, secrétaire d'état à l'enseignement supérieur et à la recherche était présente pour introduire la journée et rappeler combien ce dispositif est essentiel pour le Ministère. De l'avis des participants, cette journée d'échanges fut un réel succès. Les vidéos et documents liés à la journée seront bientôt disponibles en téléchargement.

> Contact : scuio@u-psud.fr

Les docteurs de Paris-Sud à l'honneur

La quatrième cérémonie de remise des diplômes de doctorats s'est déroulée à Orsay le 27 juin, sous le parrainage du professeur André Syrota.



Entourés de leurs proches et amis, plus de 160 docteurs issus de l'ensemble des 19 écoles doctorales de l'Université Paris-Sud ont reçu officiellement leur diplôme de doctorat des mains du Président **Jacques Bittoun** aux côtés d'**Alain Syrota** tout jeune ancien Président de l'Inserm, Professeur des universités-Praticien hospitalier à Paris-Sud qui parrainait avec panache cette cérémonie. Ce fut un beau et grand moment de fierté et d'émotion pour ces nouveaux docteurs, leur encadrement, leurs familles, et l'ensemble de la communauté ; ce fut également l'occasion pour tous de vérifier, une fois encore, la diversité et la richesse des thématiques de recherche menées à Paris-Sud.

Différentes interventions ont ponctué la cérémonie : une présentation du sujet de sa thèse en 3 minutes avec **Agnès Ferté**, doctorante de l'ED Particules, Noyaux et Cosmos, en troisième année de thèse sous la direction de Julien Grain à l'Institut d'astrophysique spatiale - IAS (CNRS / Paris-Sud), qui avait participé au dispositif « Ma Thèse en 180 secondes », relayé par la FCS Paris-Saclay ; puis, **Wiebke Drenckhan**, chercheuse au Laboratoire de Physique des Solides (Université Paris-Sud / CNRS) qui a témoigné de sa passion pour les mousses et de

son parcours avant et après sa thèse. Wiebke Drenckhan avait participé à l'évènement « Science Break » organisé par la Faculté des Sciences d'Orsay dans le cadre de la Diagonale Paris-Saclay. Enfin, la participation de l'Afreubo, harmonie de la Faculté des Sciences, et de l'Orchestre symphonique du Campus d'Orsay ont donné un éclat très musical à cette cérémonie.

Organisée par la Direction de la Communication de l'Université Paris-Sud, sous l'impulsion de l'association ADDOC, du Conseil des écoles doctorales et du service des écoles doctorales du Service central de la recherche et des écoles doctorales (SCRED), la cérémonie était retransmise, pour la première fois, sur le site web de l'université, ce qui a permis à plusieurs centaines de personnes en France et à l'étranger de la suivre en direct.

> Pour revivre l'intégralité de la cérémonie : www.u-psud.fr/docteurs2014

> Contact :
Direction de la Communication
ceremonie.doctorat@u-psud.fr

Les projets de Paris-Sud au sein du CPER



L'élaboration de projets immobiliers dans le cadre du Contrat de Plan Etat-Région est toujours une étape très importante dans la vie de l'établissement. Les projets présentés dans le CPER 2014-2020 ont été l'objet d'un soin tout particulier car il s'agissait de consolider ce qui avait été inscrit dans le Contrat précédent et

de tenir compte de l'évolution des besoins notamment dans la perspective de la création de la Communauté d'universités et d'établissements Paris-Saclay.

L'ensemble des projets finalement sélectionnés pour y figurer a fait l'objet d'une brochure pour présentation à nos partenaires territoriaux. Cette brochure est accessible sur la première page du site intranet de l'université, sur les pages « Votre université ».

> Contact :

Jean-Michel Lourtioz, vice-Président Patrimoine, Campus et Environnement - jean-michel.lourtioz@u-psud.fr

La Fondation Paris-Sud Université a levé un million d'euros de dons

Lancée en début d'année 2014, la première campagne de levée de fonds de la Fondation Paris-Sud Université a d'ores et déjà permis de collecter un million d'euros de dons, essentiellement sur des projets spécifiques de type chaires. Ce succès illustre le rapprochement de l'université avec les acteurs économiques.



Au sein de l'Université Paris-Sud, la Fondation a pour objectif de promouvoir « *le meilleur de la recherche et de l'enseignement supérieur par la diffusion des savoirs, l'innovation et l'ascension sociale* ». Elle soutient des projets innovants de recherche et d'enseignement pour faire dialoguer la science et la société et tisser des liens avec le monde socio-économique.

La campagne de levée de fonds lancée par la Fondation Paris-Sud Université s'appuie sur trois grandes priorités : donner à tous les chances de la réussite, notamment en facilitant l'accès aux filières d'excellence pour les publics défavorisés ou handicapés ; offrir un espace de vie durable, en valorisant le patrimoine naturel exceptionnel de l'université et en intégrant le développement durable à la formation et à la recherche ;

transmettre et développer les connaissances, à travers ses écoles d'été, des « Masters sans frontières » et un programme ambitieux de chaires.

Illustrant le rapprochement de l'Université Paris-Sud avec le monde socio-économique, ce premier million d'euros de dons correspond à la moitié des sommes prévues pour les chaires. Quatre contrats de partenariat ont déjà été signés et deux sont en cours, sur un programme d'une dizaine de chaires visant à faire progresser la recherche pour découvrir les innovations de demain.

Pour informer sur ses actions et valoriser ses partenariats, la Fondation Paris-Sud Université a lancé son site internet, accessible à l'adresse : www.fondation.u-psud.fr

Support de la campagne de levée de fonds de la Fondation Paris-Sud Université, ce site permet de relayer ses projets et partenariats, et propose une interface de mise en lien pour les personnes intéressées par les actions de la fondation.

Créée en 2011 en soutien aux actions de l'université, la Fondation Paris-Sud Université a vocation à amplifier la création de connaissances pour ouvrir les nouvelles voies d'une innovation scientifique et sociale au bénéfice des citoyens. Elle a l'ambition d'être un lieu de coopération où se rassemblent les meilleurs chercheurs et partenaires pour développer et diffuser le meilleur pour tous.

> Contact :

Eric Henriet, Président de la Fondation Paris-Sud Université
eric.henriet@u-psud.fr

Nouveaux arrivants au sein des services centraux et des composantes

Départs et arrivées ponctuent l'année universitaire. Nombreux sont les changements et évolutions et nous ne pouvons pas faire état de tous ici. Mais c'est bien à tous que nous souhaitons la bienvenue à Paris-Sud !

Petit panel :

- **Agence Comptable** : Alain GUERMANN, nouvel Agent Comptable
- **Direction Générale des Services (DGS)** : Nathalie HERRBACH, Directrice Générale des Services Adjointe auprès de la DGS / Muriel CORNEBOIS, chargée auprès de la DGS de la coordination des projets qualité / Rachida EL AMRANI, Déléguée de la DGS de l'IUT de Cachan
- **Direction des Ressources Humaines** : Carine AIT-HAMMOU, Directrice adjointe des Ressources Humaines.

Journées d'accueil

Les journées d'accueil des nouveaux personnels se tiendront le lundi 26 et mardi 27 janvier 2015. En effet, les collègues administratifs nouvellement nommés suite à l'actuelle période de concours de l'administration ne seront nommés dans leurs nouvelles fonctions qu'en décembre 2014. La matinée du 26 aura lieu à Polytech Paris-Sud au sein de la Maison de l'ingénieur puis, comme chaque année, une visite guidée de l'ensemble des composantes de Paris-Sud permettra à chacun de mieux cerner la dimension et la personnalité de notre Université.

> **Contact :**

Direction de la Communication
direction.communication@u-psud.fr



Les nouveaux arrivants lors des dernières journées d'accueil.

Charte des CDD

Le Conseil d'Administration de l'université du 7 juillet dernier a approuvé la Charte des contractuels en contrat de travail à durée déterminée qui établit quelques règles de gestion communes à tous les CDD de l'établissement.

> Pour consulter le PV du CA du 7 juillet : <http://www.u-psud.fr/fr/universite/organisation-generale/conseils/ca.html>

La Déclaration d'Helsinki a célébré ses cinquante ans



Le colloque a été conclu par **Claude Evin**, Directeur Général de l'Ars Ile-de-France (au centre sur la photo)

L'Espace de réflexion éthique Ile-de-France, le Département de recherche en éthique de l'Université Paris-Sud, l'Association médicale mondiale et l'Ordre national des médecins ont célébré les 50 ans de la Déclaration d'Helsinki dans le cadre d'un colloque organisé le 3 juin dernier au Ministère des Affaires sociales et de la Santé.

Ouvert par Emmanuel Hirsch, Directeur de l'Espace de réflexion éthique de la région Ile-de-France et professeur d'éthique médicale à l'Université Paris-Sud, Patrick Bouet, Président du Conseil national de l'ordre des médecins, et Xavier Deau, Président élu de l'Association médicale mondiale, le colloque a choisi une organisation originale. Il a été proposé en effet à chacune des personnalités associées à cet événement de présenter, selon son expertise, un des 37 articles de la Déclaration d'Helsinki qui énonce « les principes éthiques applicables aux recherches médicales menées sur des sujets humains ».

C'est ainsi qu'ont été approfondis les concepts essentiels de la Déclaration : le respect de la personne, le consentement et l'information, les situations de vulnérabilité dans l'accès et le suivi, enfin l'actualité législative, notamment du point de vue des évolutions aux plans national et européen. Les regards croisés que les intervenants ont porté sur cette réflexion menée depuis 1964 par l'Association médicale mondiale ont ainsi permis de mieux saisir le sens, les enjeux et l'actualité de cette résolution internationale*. Ce texte relève d'un engagement extrêmement fort de la part de la communauté scientifique, dès lors que les bonnes pratiques de la recherche visent certes à progresser en connaissances afin de gagner en efficacité dans la lutte contre les maladies, mais tout en imposant une exigence en termes de respect, de justice et de bienveillance.

*Retrouver la vidéo du colloque sur : www.espace-ethique.org

> **Contact :**

Emmanuel Hirsch, Département de recherches en éthique,
Université Paris-Sud - emmanuel.hirsch@sls.aphp.fr

De 1964 à 2014 : un peu d'histoire...

La Déclaration d'Helsinki est née en 1964 en réaction aux atroces dérives commises lors de la Seconde Guerre Mondiale, avec, dans le champ médical, les expérimentations menées dans les camps de concentration nazis. En 1947, le Code de Nuremberg érige les fondements d'une éthique de la recherche médicale, notamment en affirmant dans son article premier le principe de consentement. Cette même année naît l'Association médicale mondiale dont le comité permanent d'éthique a notamment en charge l'actualisation de la Déclaration. De 1964 à sa version récente d'octobre 2013, la Déclaration d'Helsinki s'est constamment enrichie d'un débat éthique rigoureux et exigeant, ce qui en fait un texte international de référence. Ce texte est particulièrement attentif à la vulnérabilité des personnes malades dans les pays émergents, et au respect de leurs droits dans l'accès non seulement à la recherche biomédicale mais aussi aux résultats qu'elle permet d'obtenir en termes de traitements.

Apprentis et entreprises : un forum pour mieux se connaître

Le forum recrutement apprentissage porté par l'Université Paris-Sud s'est tenu le 11 juin 2014, dans la salle des fêtes de Courtaboeuf aux Ulis.

Organisé pour la 4^{ème} année consécutive par l'Université Paris-Sud, l'ADEZAC, et le Centre de Formation des Apprentis UNION, associés aux Communautés de l'Agglomération du Plateau de Saclay et d'Europ'Essonne, le forum de recrutement Apprentissage a de nouveau rencontré un franc succès.

Cette manifestation est une opportunité unique pour les candidats à l'apprentissage déclarés admissibles à poursuivre leurs études à l'Université, de rencontrer sur une même journée, au cœur du Parc d'Activités de Courtaboeuf, des entreprises désirant recruter des apprentis. Il est ouvert à toutes les formations de Paris-Sud, du DUT aux formations

d'ingénieurs. Martine Wery, directeur du CFA Union, souligne l'importance de ce forum qui a pour objectif de « développer des partenariats forts avec les entreprises locales et les grands groupes ». Pour elle, cela traduit « une vraie volonté de l'Université Paris-Sud et du CFA d'accompagner les jeunes en recherche d'un contrat et de faciliter leurs démarches ».

Cette année, 17 entreprises ont participé et reçu toute la matinée près de 200 candidats. En 2013, le forum avait permis la conclusion de plus de 80 contrats d'apprentissage dans divers secteurs d'activité, grâce aux entreprises participantes.

Ils témoignent...



Laure VINCELOT, responsable « emploi jeunes » (apprentissage, stages et VAE) au groupe PSA Peugeot Citroën

Pour quelles raisons participez-vous à ce forum ?

Depuis des années, PSA mène une politique volontariste pour développer les compétences des collaborateurs et intégrer des jeunes via l'apprentissage. L'objectif est de développer un partenariat

gagnant-gagnant : d'une part l'apprentissage permet aux jeunes d'apprendre et d'autre part, cela offre aux entreprises la possibilité d'avoir plus de mixité, d'avoir un regard nouveau.

Depuis longtemps, PSA souhaite nouer des liens forts avec les CFA, les universités et les écoles. Il est donc important pour nous de participer à ces forums qui permettent aux jeunes et aux entreprises de mieux se connaître.

Combien recrutez-vous d'apprentis par an ?

Cette année, nous recrutons 800 jeunes en apprentissage, tous diplômés confondus, du Bac pro à Bac+5.

Quels sont les profils d'apprentis que vous recherchez ?

Aujourd'hui, on est venu avec des opérationnels de différents secteurs : des opérationnels de la Direction industrielle, qui recherchent des profils « terrain » principalement en gestion de production et logistique ; des opérationnels de l'Informatique, qui ciblent plutôt des apprentis pour le déploiement de logiciels ; des opérationnels du Commerce ; et enfin, en grande majorité, des opérationnels de la Recherche et Développement, qui recrutent des apprentis dans les domaines de l'électricité et de l'électronique et des apprentis ayant un profil plus mécanique.

Comment se passent les entretiens avec les candidats apprentis ?

Nous recevons individuellement les candidats pour discuter de leurs attentes et leur proposer via des tablettes nos offres en apprentissage. Si l'étudiant souhaite postuler, il nous donne son

mail et son CV. Nous lui envoyons ensuite une réponse dans les 10 jours qui suivent.

Les apprentis qui n'ont pu participer au forum et qui souhaitent candidater peuvent également se rendre sur notre site dédié www.psa-alternance.com.



Mathieu BARRU, candidat-apprenti

Pourquoi vous êtes-vous inscrit à ce forum ?

Je suis venu pour trouver une entreprise dans le cadre de ma Licence professionnelle « Systèmes Informatiques et Logiciels, spécialité Programmation en environnement réparti » à l'IUT d'Orsay. Je voulais découvrir les entreprises susceptibles

de m'accueillir et candidater pour des offres en apprentissage.

Avec quelles entreprises vous êtes-vous entretenu ?

Pour le moment, j'ai rencontré des personnes de PSA, IBM, SFR et Thalès. Je vais ensuite avoir un deuxième entretien avec quelqu'un de PSA spécialisé en informatique, qui a trouvé mon profil intéressant.

Que retenir de ce forum ?

Personnellement, ce forum m'aide beaucoup. Quand on arrive à l'université et qu'on postule pour une formation en alternance, on ne sait pas où ni comment chercher, sur quel secteur se situer. On a toujours peur de se retrouver dans une entreprise qui n'est pas adaptée à notre formation. Ce forum est donc très utile car il nous permet de rencontrer différentes entreprises dans des secteurs variés.

> Contact :

Service Commun de la Formation Continue, Validation des Acquis et Alternance - apprentissage@u-psud.fr

Rencontre avec Baptiste Laget, nouveau Vice-Président Etudiant

Élu le 2 juin dernier lors de la Commission de la Formation et de la Vie Etudiante, Baptiste Laget, 21 ans, est le nouveau Vice-Président Etudiant (VPE) de l'Université Paris-Sud. Il succède à Yannick Fabre. Baptiste Laget est également représentant élu Paris-Sud au Conseil d'Administration de la future Université Paris-Saclay.

Rencontre avec celui qui mettra son dynamisme au service des étudiants pour les deux années à venir.



Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?

Je suis avant tout un étudiant (même si mes activités me le font parfois oublier !) : je viens de terminer ma Licence d'Informatique. Je suis également investi dans le réseau d'associations de l'université depuis ma première année de licence à Paris-Sud. Cet investissement m'a mené à la tête de la Fédération des Associations de Paris-Sud (FAPS), où j'ai été successivement Vice-Président, puis Président.

Qu'est-ce qui vous a poussé à candidater comme Vice-Président Etudiant ?

Mon engagement au sein des associations étudiantes m'a amené à être au plus proche des problématiques de vie étudiante, mais également de contribuer à celle-ci. J'ai participé au montage de l'AGORAé, l'épicerie solidaire située sur le campus universitaire d'Orsay, ou du Gala de Paris-Sud. J'ai pu travailler étroitement avec les élus étudiants, et voir l'ensemble des problématiques qui touchent les étudiants. Devenir VPE me permet d'allier à la fois mon expérience de la vie des campus, mais également de travailler de manière plus approfondie sur des questions relatives à la formation et l'insertion professionnelle. Ma connaissance des différents services universitaires (et le plaisir que j'ai à travailler avec eux) et la découverte du terrain (j'ai visité plusieurs fois tous les campus, et j'ai rencontré des étudiants de toutes les composantes) m'ont donné envie de m'investir deux années de plus au service de notre université.

Quelles sont vos missions en tant que VPE ?

Je suis chargé des questions de vie étudiante et des relations avec le CROUS ; je représente également les étudiants au sein de l'équipe Présidence de l'université. J'interviens sur des problématiques de formations, d'insertion professionnelle, de vie étudiante - qu'il s'agisse d'animation des campus, vie en dehors des cours, logement, restauration, etc.

Quels sont vos projets en tant que VPE ?

Ils sont multiples, et souvent assez vastes. Le plus gros dossier,

sûrement, est la place des étudiants dans l'Université Paris-Saclay. Beaucoup d'étudiants se posent des questions, et il convient que nous, les élus étudiants, apportions des réponses précises et nous assurions qu'ils aient toute leur place dans ce grand chantier.

En ce qui concerne la formation et l'insertion professionnelle, une attention particulière sera portée aux nouvelles maquettes (c'est-à-dire les nouveaux enseignements) en Licence, mais également aux statuts spécifiques des étudiants, notamment le statut d'étudiant entrepreneur.

L'arrivée sur le campus de Bures-Orsay-Gif de la Maison des Initiatives Étudiantes va également poser des questions nouvelles et offrir aux étudiants des possibilités inédites de vie en dehors des cours. Il faut que nous relevions le défi de gérer cette Maison nous-mêmes, étudiants.

Ce sont là de grands dossiers, évidemment, mais beaucoup de gestion se fait au jour le jour ; il s'agit surtout de répondre à des questions, des problématiques et des enjeux nouveaux qui surviennent alors qu'on ne s'y attend pas.

Que souhaitez-vous apporter aux étudiants ?

Une oreille attentive, déjà. C'est à mon avis la clé de voûte qui permettra à nos projets de se réaliser. J'essaierai de me rendre souvent sur les différents campus pour rencontrer les étudiants et discuter avec ceux qui le souhaitent. J'aimerais que les étudiants se sentent plus proches de leurs élus, qu'ils n'hésitent pas à les solliciter en cas de doute, question ou problème.

> Contact :

Baptiste Laget, Vice-Président Étudiant
vp.etudiant@u-psud.fr

Un nouveau président à la FAPS



Étudiant en 3^{ème} année de licence Biologie à la Faculté des Sciences d'Orsay, **Jérôme Lin**, 20 ans, succède à Baptiste Laget en tant que nouveau président de la Fédération des Associations de Paris-Sud (FAPS).

> Contact : jerome.lin@la-faps.fr

> Site web : <http://la-faps.fr>

FORMATION ET VIE ÉTUDIANTE

Festival étudiant de Paris-Sud :
ça a swingué

Du 29 au 31 mai dernier, l'association la K'Fet Chez Yvette de Paris-Sud a organisé son festival annuel étudiant, trois jours de musique, de danse, de partage. Il y en avait pour tous les goûts !

> Infos : www.facebook.fr/lakfet

Editions de la rentrée :
les nouveautésLe Guide de
l'étudiant
2014-2015Le Guide des
Ateliers Arts
& Culture
2014-2015
de la MDE

Les ateliers sont ouverts à tous (étudiants et personnels) et objet, pour certains d'entre eux, à Unité d'Enseignement...

La carte d'information
« SUAPS »

Pour connaître les activités sportives proposées par le Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives de l'université...

VERS L'UNIVERSITÉ PARIS-SACLAY

PROTO 204

Il est un lieu à connaître absolument si l'on veut rester « au courant »... Le PROTO204, initié par l'Établissement public Paris-Saclay, est situé en plein cœur du Campus universitaire d'Orsay. C'est un endroit convivial et ouvert à tous et particulièrement dédié à l'innovation : innovation en termes de recherche mais aussi d'art, d'ingénierie de la science, de réflexion sur le lien entre science et société, entre les thématiques scientifiques. Un lieu d'accueil, un refuge pour scientifiques et les étudiants en mal de rencontres innovantes ou souhaitant se réunir pour avancer ensemble... Bref, un lieu où chacun peut construire des projets, développer des idées, les partager et les développer avec les communautés du campus.

> A suivre sur :

<http://proto204.co>

ou sur

<https://facebook.com/PROTO204>

> Contact :

Ronan James, responsable du lieu

ronan.james@oin-paris-saclay.fr



Rien de mieux qu'une MISS pour s'initier aux sciences

Une présentation de la future Maison d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences (MISS) portée par la Région Ile-de-France était organisée vendredi 11 juillet dernier en présence de son parrain, le journaliste et animateur Jamy Gourmaud.

La Maison d'Initiation et de Sensibilisation aux Sciences (MISS) est un projet de culture scientifique porté par la région Île-de-France, en partenariat avec La Diagonale Paris-Saclay, l'Université Paris-Sud et le CNRS. La vocation du lieu est d'établir des contacts directs entre chercheurs et élèves âgés de 8 à 14 ans accompagnés de leurs enseignants. La MISS comprendra des laboratoires équipés comme de véritables laboratoires de recherche. Des écoliers et des collégiens de toute la région Île-de-France, du CE2 à la 3^{ème}, y seront accueillis avec leurs enseignants afin d'expérimenter la démarche scientifique et de côtoyer des équipes de recherche dans tous les domaines. Le projet est soutenu par les trois rectorats franciliens, qui vont y contribuer via la participation de professeurs des écoles et des collèges. La MISS est située au cœur de l'Université Paris-

Sud, au Bâtiment 204, sur le campus universitaire d'Orsay. Cette localisation sera propice aux échanges directs avec les laboratoires de recherche.

Dans une première phase, lors de l'ouverture de la MISS fin 2015, les élèves de toute l'Île-de-France seront accueillis dans des ateliers organisés sur une journée. A terme, l'objectif est également de permettre à des élèves de séjourner à la MISS pendant plusieurs jours dans le cadre d'une classe « Science », une structure d'hébergement étant prévue. Les travaux de rénovation du bâtiment 204 devraient démarrer à la fin de l'été 2014. D'ici l'ouverture, les ateliers sont en phase de test auprès de classes volontaires.



La cérémonie s'est déroulée en présence de **Isabelle This Saint-Jean** Vice-Présidente en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche au Conseil Régional de l'Île-de-France, **Jacques Bittoun**, Président de l'Université Paris-Sud, **Dominique Vernay**, Président de la Fondation de Coopération Scientifique et de **Jami Gourmaud**, Journaliste et Parrain de la MISS.



Jamy Gourmaud est l'un des deux prestigieux parrains de la MISS avec Wendelin Werner, Professeur de mathématique à l'Université Paris-Sud et lauréat de la médaille Fields 2006.

Prix Fibre de l'innovation 2014 : un lauréat Paris-Sud pour la catégorie « Recherche »

Le 29 avril 2014, dans le cadre de l'évènement organisé par Opticsvalley sur le thème « Innovation technologique et citoyenneté », s'est déroulée la 6^{ème} édition du Prix Fibre de l'Innovation.

Thibaut Troude, chercheur à l'Institut des Sciences Moléculaires d'Orsay (ISMO-UPSud/CNRS) a été désigné lauréat dans la catégorie « Recherche » pour son projet "FluoDiagnosis". Il s'agit d'un outil intelligent d'aide au diagnostic qui permet de détecter les cellules tumorales avec une bien meilleure sensibilité et à un stade plus précoce que la méthode habituelle. Menés conjointement avec des médecins de l'Hôpital Bicêtre, ces travaux devraient être valorisés au sein d'une start-up dont la création devrait intervenir fin 2014.



Nominations IUF - Institut Universitaire de France

Par arrêté du ministre de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche du 29 avril 2014, ont été nommés membres seniors de l'Institut universitaire de France à compter du 1^{er} octobre 2014, pour une durée de 5 ans, **Frédéric Bourgeois** et **Niko Hildebrandt** tous deux professeurs à l'Université Paris-Sud.

Académie des Sciences



Jean-François Le Gall, Professeur de mathématiques à l'Université Paris-Sud, a été accueilli, le 17 juin dernier, avec les seize autres nouveaux membres de l'Académie des Sciences. La cérémonie de réception des dix-sept nouveaux académiciens a eu lieu en séance solennelle sous la Coupole de

l'Institut de France. Parmi les nouveaux élus, Jean-François Le Gall, spécialiste de la théorie des probabilités. Ses travaux visent à mieux comprendre les propriétés des processus aléatoires, dont le célèbre mouvement brownien, et celles d'autres objets mathématiques choisis au hasard, notamment les graphes aléatoires.

Ordre national du Mérite

Brigitte Pansu, professeur des universités à Paris-Sud, a été élevée au Grade de Chevalier par décret du 14 mai 2014.

Légion d'honneur (promotion du 14 juillet 2014)

L'Université Paris-Sud est heureuse et fière de présenter les derniers récipiendaires de notre communauté dans l'ordre de la Légion d'honneur par décret du 11 juillet 2014:

- **René Caquet**, professeur de médecine interne à l'Université Paris-Sud au grade de commandeur
- **Martine Raphaël**, professeur émérite des universités-praticienne hospitalière à l'Université Paris-Sud au grade d'officier
- **Christine Paulin-Mohring**, professeur des universités en informatique à l'Université Paris-Sud au grade de chevalier.